



Déclaration des mandats CGT
au Conseil d'Administration de l'URSSAF PACA
du 26 juin 2020

Nous vivons une période difficile et les représentants de la CGT sont heureux de voir qu'aucun d'entre nous n'a été touché par la maladie.

Dans un contexte aussi tendu que cette crise du Covid-19, il convient de se rappeler des valeurs que nous défendons au sein de l'URSSAF, pierre angulaire de la sécurité sociale. Et la première de ces valeurs est sans nul doute : « **la solidarité** ».

Nous avons passé le cap de la vague pandémique, il y en aura peut-être une seconde.

C'est Ambroise Croizat, Cégétiste et Ministre du travail qui, après la 2^{de} guerre mondiale, a mis en place la sécurité sociale.

La CGT est fière d'être à l'origine de cette sécurité sociale et des organismes qui en dépendent. Ce système basé sur la solidarité permet de nous considérer comme un pays développé qui lutte contre la pauvreté, en permettant l'accès aux soins à toutes et à tous.

C'est pourquoi la question du financement de la Sécurité sociale est plus que jamais fondamentale.

Pour la CGT, il est plus urgent que jamais de remettre en cause les exonérations de cotisations patronales qui ont explosé depuis 2018, pour atteindre au total près de 90 Mds€. Rappelons qu'il n'y a plus de cotisations sociales au niveau du SMIC, y compris pour les retraites complémentaires et l'assurance-chômage.

Il n'y a d'ailleurs aucune logique à vouloir contenir la part des retraites dans le PIB dans ce contexte. Rechercher des économies signifiera soit de remettre en cause la situation des retraités actuels en dégradant leur niveau de vie, soit de mettre à mal les droits futurs des cotisants actuels et risquer de leur faire perdre confiance en notre système de protection sociale.

De même, il est nécessaire de **privilégier les augmentations de salaires** sur les dispositifs d'intéressement et de participation. La CGT demande que les dispositifs d'épargne salariale soient soumis à cotisations sociales.

Nous demandons également qu'**une contribution sociale sur les dividendes** soit instituée au profit de la Sécurité sociale. Rappelons à ce propos qu'il est indécent que plus de la moitié des grandes sociétés cotées (SBF 120) aient décidé de maintenir, voire d'augmenter leurs dividendes par rapport à l'année dernière.

Par ailleurs, le Gouvernement envisage de mettre en place un dispositif d'exonérations voire d'annulation des cotisations sociales dues pendant la période de confinement. Ce dispositif qui ne peut être que provisoire, rappelons-le doit être financé par l'État, et non par la Sécurité sociale.

La CGT n'a jamais été favorable à un dispositif qui consistait à transformer les déficits cumulés de la Sécurité sociale en une dette à long terme financée via les marchés financiers internationaux, au moyen d'impôts exclusivement payés par les ménages (CSG et CRDS) et exonérant totalement les entreprises et les profits financiers. Cette dette était censée être remboursée au bout de quelques années, mais elle a été systématiquement prorogée, au gré des récessions successives, tout en restant exclusivement financée par les ménages. Les prélèvements opérés sont extrêmement significatifs : ils représentent actuellement au bas mot 17 Mds€, financés à 90% sur les salaires et les pensions de retraite, qui auraient pu servir à financer des lits d'hôpitaux, à améliorer les retraites ou les prestations familiales.

Le rôle de la Sécurité sociale est de protéger les salariés et les retraités dans cette période difficile, conformément à sa mission de les protéger contre tous les risques sociaux, tout en préservant dans la durée notre système de Sécurité Sociale.

La CGT condamne l'usage de la stratégie du choc employée actuellement et qui vise à retirer des droits aux salariés, à leurs représentants... et donc de retirer des droits aux citoyens.

Ce n'est pas aux GAFAs et aux multinationales de prendre les rênes pour nous expliquer comment sortir de la crise, ces sociétés domiciliées dans des paradis fiscaux et qui ne jouent pas le jeu de la solidarité.

C'est à nous de prendre notre destin en main.

Comme à chaque crise il y a des profiteurs.

Les médias remontent le chiffre de 24% de salariés ayant travaillé alors que déclarés par leurs employeurs en chômage partiel... 24% ! soit près d'un quart des salariés.

Combattre la fraude c'est notre rôle, notre devoir.

C'est une nouvelle fois pour nous, l'occasion de prouver que notre système est le bon et que la solidarité n'est pas qu'un vain mot.

Et pour ceux qui pourraient l'avoir oublié, la CGT est pour **les 32 heures par semaine.**

Il est temps de les mettre en place.

Après, peut-être, nous pourrions reparler « **des jours heureux** » ...